

Image not found or type unknown



Hypoteque et saisie quand la commune s'engage

Par **nelly181161**, le **07/03/2010** à **20:30**

Bonjour,
suite a des travaux de peril exigés par le maire de la commien sur la maison de mes parents
et comme mes parents ne pouvaient pas payer la facture le maire a incrit une hypoteque et
s'est engagé par ecrit a ce que cet hypoteque serait dû a l'extintion de l'usufruit (ma mère
puisque mon pere est maintenant décédé)
ce document a t il de la valeur si un huissier vient ppour reclamer la dette?

Merci